

Saison 2021/2022

Procès-verbal de l'assemblée des délégués extraordinaire (AD ext.)

Lieu : En ligne sur Zoom
Date : Samedi, 2. Juillet 2022
Heure : 10:00– 11:25
Présidence : Pascal Giroud, Président STT
Vérificateurs du scrutin : Daniel Burren (office central)
Voix : 317
Majorité absolue : 159 voix
Majorité 2/3 : 212 voix
Procès-verbal : Georg Silberschmidt

1. Mot de bienvenue du président

Pascal Giroud (président de la STT) salue, depuis les championnats d'Europe seniors de Rimini, tous les participants à l'assemblée extraordinaire des délégués, en particulier le membre d'honneur et président de la commission des statuts et des règlements, **Jean-Marc Wichser**. Parmi les membres d'honneur, **Ingelore Bernasconi, Bernard Gallaroti, Nicolas Imhof et René Zwald** se sont excusés. Il salue ensuite les deux traductrices : **Veronika Westphal** et **Monika Korba**.

Les collaborateurs du secrétariat, **Daniel Burren, Monica Midali** et **Peter Wahlen** sont également salués. **Daniel Burren** s'occupera du contrôle des votes, qui se fait par la fonction chat, et **Peter Wahlen** est joignable par téléphone pour d'éventuelles questions techniques. **Peter Wahlen** allume la bougie STT au secrétariat, symbole d'une AD harmonieuse.

Pascal Giroud souligne l'importance de l'AD extraordinaire d'aujourd'hui qui marque la fin du projet de structure et qui donnera à Swiss Table Tennis une structure moderne. Il remercie chaleureusement tous les membres du groupe de travail - **Thierry Miller, Michel Tschanz, Olivier Schwab, Georg Silberschmidt, Markus Steinmann, Kathrin Volkart** et bien sûr le chef de projet, **Urs Schärner** - pour le travail accompli.

Il remercie tout particulièrement **Fredi von Gunten** de Swiss Olympic, conseiller extrêmement précieux du groupe de travail, ainsi que **Jean-Marc Wichser** et les autres membres de la commission des statuts et des règlements, **Indre Jain, Christine Mühlemann** et **Katja Brand**, qui ont procédé en peu de temps aux adaptations des statuts.

L'assemblée est invitée à observer une minute de silence pour tous les membres décédés depuis la dernière AD, en particulier les deux membres d'honneur, **Albert Berbier** et **Walter Zjörjen**.

Georg Silberschmidt explique les modalités de vote avec la fonction de chat et la procédure de demande de parole.

Vérification des voix

AGTT : 26	ANJTT : 20	ATTT : 7	AVVF : 59
MTTV : 40	NWTTV : 49	OTTV : 86	TTVI : 25
Membres CC : 4	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 1	

Total : 317 (majorité absolue : 159 / majorité 2/3 : 212)

Pascal Giroud ouvre officiellement l'AD extraordinaire.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Dans le procès-verbal de l'AD du 5.3.22, certains noms sont mal orthographiés : **Dieter Bürge**, **Michel Tschanz** et **Ruedi Schwarz** sont corrects. Les erreurs seront corrigées dans le procès-verbal et la nouvelle version sera mise en ligne sur le site Internet. Aucune autre remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et sa rédactrice, **Valérie Durussel**, est remerciée.

3. Approbation des statuts

Pascal Giroud dit quelques mots pour introduire le point principal de l'ordre du jour. Il mentionne l'importance de la deuxième étape après l'assemblée de printemps, à savoir l'adoption des statuts, et donne la parole au chef de projet **Urs Schärner**.

Urs Schärner explique les modifications apportées à l'organigramme depuis l'AD du 5 mars :

- La présentation des 3 organes que sont la commission de gestion, la commission de recours et l'organe de révision est désormais représentée par trois champs indépendants, car ils n'ont rien à voir entre eux.
- Les commissions ont été rebaptisées commissions techniques.
- La commission technique a été dissoute et intégrée à la commission des statuts et des règlements afin d'éviter les doublons et d'exploiter les synergies. Dans ce contexte, l'objectif est que quelques membres des CT régionales se mettent à disposition pour la commission des statuts et des règlements.

Il donne la parole à **Fredi von Gunten**. Celui-ci souligne qu'avec les présents statuts, Swiss Table Tennis a créé les conditions d'une fédération sportive gérée de manière moderne. Il souligne en outre l'importance et la responsabilité non seulement de Swiss Table Tennis, mais aussi de tous les clubs, membres, entraîneurs et autres personnes impliquées, de garder un œil attentif et de vivre et de respecter à tous les niveaux les principes éthiques formulés par Swiss Olympic. Les paragraphes repris dans les statuts au chapitre 4 correspondent aux prescriptions minimales obligatoires que Swiss Olympic impose aux fédérations sportives.

Urs Schärner reprend ensuite le flambeau et passe en revue les statuts révisés, étape par étape, en ne s'exprimant que sur les passages les plus importants, marqués en bleu (nouveau dans les statuts) ou en rouge (modifié par rapport aux statuts précédents).

Dieter Bürge intervient au sujet du point 3.4.4 et propose de remplacer le mot "doit" (les régions linguistiques ainsi que les deux sexes doivent être représentés au CC). Après une brève discussion, on se met d'accord sur la formulation moins forte "Les régions linguistiques ainsi que les deux sexes sont représentés au CC", tout en sachant que même si cela n'est pas respecté lors des élections en raison d'un manque de candidats, les membres élus du CC sont tout de même en fonction et le CC est légitimé à diriger Swiss Table Tennis.

Heinz Grimm attire encore l'attention sur une faute d'orthographe au point 2.3. Il faut lire STT et non STTV. **Jean-Marc Wichser** intervient, car en juin, l'ATTT a fait une demande concernant le point 3.2.3. Après il n'y a pas eu d'objection officielle.

Amol Ming demande s'il ne faudrait pas ajouter un passage stipulant qu'en cas de traduction "inexacte", c'est toujours la version allemande qui fait foi. **Jean-Marc Wichser** est d'avis que la traduction est vérifiée et bonne et que cela n'est donc pas nécessaire.

Georg Silberschmidt a résumé les deux modifications apportées et est passé au vote.

Les statuts révisés sont adoptés : 311 oui, 5 abstentions, 1 non.

Elles entrent en vigueur immédiatement.

Pascal Giroud se montre très satisfait du résultat et remercie tous les membres du groupe de travail, en particulier le chef de projet, **Urs Schärner**. En tant que coprésident de la Ligue nationale, il est désormais membre du CC aux côtés de **Pascal Giroud** et **Christian Foutrel**, élus jusqu'en 2023. Mais la qualité d'une

structure dépend de celle des personnes qui l'occupent. C'est pourquoi le CC a mandaté le groupe de projet pour chercher des personnes appropriées pour les quatre postes vacants au CC ainsi que pour les postes vacants dans les commissions (spécialisées), en particulier dans la commission de gestion.

Urs Schärner explique la procédure du groupe de projet, qui se réunira pour la première fois le 7 juillet afin de trouver des personnes adéquates et espère que tous les postes vacants pourront être pourvus d'ici l'AD du 24 septembre, y compris par des femmes.

4. Divers

Pascal Giroud prend la parole sur le dernier point de l'ordre du jour :

- Avec la suppression de l'organe ZVA, des adaptations sont nécessaires dans d'autres règlements. De plus, des adaptations doivent être faites dans le règlement financier, car l'autorité fiscale du canton de Berne n'accepte plus la solution actuelle.
- Avec l'introduction de la catégorie U17, il ne sera plus possible d'organiser le tournoi de qualification au classement ainsi que les championnats suisses de la relève sous la forme actuelle. C'est pourquoi la commission sportive a fait des propositions pour réduire le nombre de participants, afin que ces deux manifestations puissent toujours être organisées par un seul organisateur sur un week-end. Le CC se réunira donc très prochainement pour procéder à ces modifications.

En raison des nombreuses modifications qui doivent encore être apportées ainsi que des nombreuses vacances au sein des organes, le CC actuel a décidé de n'imprimer le manuel qu'après l'AD de l'automne. Les statuts et autres règlements seront toutefois mis en ligne sur le site Internet d'ici fin juillet.

La parole n'est plus demandée.

Peter Wahlen éteint la bougie et **Pascal Giroud** remercie tout le monde et clôt l'Assemblée des délégués.

Prochaines assemblées des délégués

Prochaine AD - à Ittigen - samedi 24 septembre.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis



Georg Silberschmidt

Va à :

Clubs

Comité central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faitières